



Le 28 avril 2020

Madame Annie St-Gelais  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission  
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement  
140, Grande-Allée Est, bureau 650  
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet : Réponse du MELCC à la question transmise le 24 avril 2020 par la commission du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) pour le projet minier Matawinie**

Madame,

La présente lettre vise à fournir la réponse à la question adressée au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MELCC) dans un document daté du 24 avril 2020 transmis par Mme Annie St-Gelais à Mme Marie-Lou Coulombe.

**Q-1** Focus Graphite a soumis en 2014 une étude d'impact pour le projet minier du Lac Knife. Dans un document déposé le 31 décembre 2019, Focus Graphite a fourni une mise à jour de ce projet :

- L'initiateur a reçu une première série de questions du MELCC en avril 2015, auxquelles il a fourni des réponses en novembre 2016.
- L'initiateur a reçu une seconde série de questions en mars 2017 et a rencontré le MELCC en avril 2018 à ce sujet.
- Il poursuit actuellement ses efforts pour compléter les analyses techniques nécessaires pour répondre à cette seconde série de questions (au 31 décembre 2019).

Source:

<https://www.sedar.com/GetFile.do?lang=EN&docClass=7&issuerNo=00011411&issuerType=03&projectNo=03024382&docId=4675574> 1.

Pourriez-vous nous indiquer si ce projet est toujours actif dans la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement, en date d'aujourd'hui?

... 2

### **Réponse à la question 1**

En date d'aujourd'hui, le MELCC confirme que le projet de mine de graphite du Lac Knife est toujours actif dans la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement. Comme indiqué dans la lettre transmise le 23 avril 2020 par le MELCC (DQ32.1), il se trouve à l'étape de l'analyse de la recevabilité de l'étude d'impact.

Marie-Lou Coulombe  
Porte-parole du MELCC